

**Commission économique pour l'Europe****Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

**Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement****Seizième session**

Genève, 12-14 décembre 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la seizième session**

qui se tiendra au siège de l'Organisation mondiale de la Santé, à Genève, et s'ouvrira
le mercredi 12 décembre 2018 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire**A. Colloque 2018 : Tendre vers le but prioritaire 3**

1. Colloque 2018.

B. Session générale du Comité directeur

2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Adoption du rapport du Comité directeur sur sa quinzième session et des rapports du Bureau sur ses trente-deuxième et trente-troisième réunions.
5. Conclusions du colloque 2018.
6. Préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement.

* La seizième session du Comité directeur se tiendra au siège de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avenue Appia à Genève (salle C). Pour accéder aux locaux de l'OMS, les représentants doivent être inscrits sur la liste de participants mise à disposition à l'accueil du bâtiment principal. Avant la session, les représentants sont priés de se rendre à l'accueil, où un badge leur sera délivré ainsi qu'un plan leur permettant d'accéder à la salle de réunion. Dans un souci d'économie, ils sont priés de se munir de leurs propres exemplaires des documents cités dans ce présent ordre du jour provisoire (à télécharger à l'adresse : <https://thepep.unece.org/>).



7. Mise en œuvre de la Déclaration de Paris :
 - a) Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement ;
 - b) Course de relais ;
 - c) Partenariats ;
 - d) Académie ;
 - e) Recherche de nouveaux outils de mise en œuvre de la Déclaration de Paris.
8. Gestion du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) :
 - a) Suivi de la mise en œuvre des buts prioritaires du Programme ;
 - b) Stratégie de communication ;
 - c) Programme de travail pour la période 2018-2019 ;
 - d) Questions financières ;
 - e) Renforcement des synergies avec les organisations et mécanismes internationaux.
9. Questions diverses.
10. Date et lieu de la prochaine session du Comité directeur et des réunions du Bureau.

II. Annotations

A. Colloque 2018 : Tendre vers le but prioritaire 3

1. Colloque 2018

À sa septième session (Genève, 22 et 23 octobre 2009), le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a examiné les moyens de collaborer plus activement avec les États membres et les autres parties prenantes concernant des questions prioritaires pour le PPE-TSE. Il a décidé qu'à partir de sa huitième session, des débats approfondis (colloques) seraient organisés, auxquels participeraient des intervenants du secteur privé, des universitaires, des acteurs gouvernementaux et des membres de la société civile (ECE/AC.21/SC/2009/8-EUR/09/5088363/8, par. 46). Les sujets traités seraient alignés sur les quatre buts prioritaires adoptés à la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Amsterdam, 22 et 23 janvier 2009), en traitant un but par année¹. À sa quinzième session (Genève, 6-8 novembre 2017), le Comité directeur a décidé de continuer à tenir des colloques annuels dans la continuité directe de ses sessions.

À sa trente-deuxième réunion (Genève, 8 novembre 2017), le Bureau du PPE-TSE, désireux d'approfondir le débat et d'apprécier les progrès réalisés pendant la période qui a précédé la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Vienna, 22-24 octobre 2019), a décidé que le thème du colloque 2018 serait « Tirer parti des multiples avantages de la mobilité active : moins d'émissions et de bruit, un environnement plus propre et une meilleure santé » dans le contexte du but prioritaire 3 (« Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports »). Le colloque s'ouvrira le 12 décembre 2018 à 10 heures.

¹ Un cinquième but prioritaire (Articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement) a été ajouté en 2014 lors de l'adoption de la Déclaration de Paris (ECE/AC.21/2014/2-EUDCE1408105/1.6/4HLM/2, annexe) ; de futurs colloques pourraient y être consacrés.

Toutes les parties prenantes sont encouragées à y participer activement. Les conclusions du colloque seront examinées à l'occasion de la session générale du Comité directeur (voir le point 5 de l'ordre du jour provisoire ci-dessous). Un programme détaillé sera publié en temps utile.

Document(s)

Colloque 2018 du PPE-TSE : Tirer parti des multiples avantages de la mobilité active : moins d'émissions et de bruit, un environnement plus propre et une meilleure santé (ECE/AC.21/SC/2018/3-EUPCR1814179/2.1/SC16/3).

B. Session générale du Comité directeur

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est attendu que le Comité directeur adopte le projet d'ordre du jour de sa seizième session, tel qu'il a été établi par le secrétariat du PPE-TSE (Commission économique pour l'Europe (CEE) et Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe (OMS/Europe)) en concertation avec le Bureau du Comité directeur.

Document(s)

Projet d'ordre du jour provisoire (ECE/AC.21/SC/2018/1-EUPCR1814179/2.1/SC16/1).

3. Élection du Bureau

Le Comité élira un président et au moins un vice-président, selon que de besoin. Conformément au Règlement intérieur, la présidence reviendra, par roulement annuel, à un représentant différent des secteurs des transports, de la santé et de l'environnement. Le Président de la seizième session du Comité devrait être un représentant du secteur de l'environnement et les deux Vice-Présidents seraient le Président sortant de la précédente session, issu du secteur des transports, ainsi que le Président désigné pour la prochaine session, issu de celui de la santé.

Le Comité examinera la composition de son bureau (voir annexe) et envisagera la possibilité d'élire de nouveaux membres.

4. Adoption du rapport du Comité directeur sur sa quinzième session et des rapports du Bureau sur ses trente-deuxième et trente-troisième réunions

Le Comité adoptera le projet de rapport sur sa quinzième session et prendra acte des rapports sur les trente-deuxième et trente-troisième réunions du Bureau (Genève, 8 novembre 2017 et Vienne, 10 et 11 juillet 2018, respectivement) ; on notera que cette dernière, tenue sous une forme non restreinte, était ouverte à la participation de tous les États membres.

Document(s)

Rapport du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement sur sa quinzième session et rapport de la trente-deuxième réunion du Bureau (ECE/AC.21/SC/2017/2-EUPCR1612201/4.4/SC15/2).

Report on the thirty-third meeting of the Bureau (document informel n° 1).

5. Conclusions du colloque 2018

Le secrétariat résumera les conclusions du colloque 2018 du PPE-TSE. Le Comité sera invité à examiner ces conclusions, décider de la suite à donner et débattre du thème du prochain colloque.

6. Préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement

À sa quinzième session, le Comité directeur a entamé les préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, qui devrait se tenir à Vienne du 22 au 24 octobre 2019, sous les auspices du Gouvernement autrichien. Le rapport de la quinzième réunion du Comité directeur comprend un résumé des débats (ECE/AC.21/SC/2017/2-EUPCR1612201/4.4/SC15/2, par. 30 à 39).

À sa seizième session, le Comité examinera les documents de fond, qui mettent en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre des buts prioritaires du PPE-TSE au cours des cinq dernières années. Il souhaitera peut-être également passer en revue les buts, envisager de suggérer de les modifier ou d'en ajouter de nouveaux, et étudier les moyens de faire en sorte que le PPE-TSE joue un rôle de premier plan dans l'intégration des politiques dans les domaines de la santé, de l'environnement et des transports et la tenue des processus dirigés par d'autres programmes des Nations Unies et les États membres de la CEE. Le slogan de la Réunion de haut niveau et la teneur du projet de déclaration pourraient figurer parmi les questions à traiter.

À la quinzième session du Comité directeur, il a été suggéré que l'un des thèmes de la Réunion de haut niveau pourrait être le lien entre le PPE-TSE et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, le secrétariat présentera une nouvelle publication, « Making THE (Transport, Health and Environment) link » (Le lien entre les transports, la santé et l'environnement), qui tend à mettre en lumière les liens entre le PPE-TSE et les objectifs et cibles de développement durable pertinents à l'aide d'exemples tirés des activités qui relèvent du PPE-TSE.

À sa quinzième session, le Comité directeur a prié le secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser une activité de renforcement des capacités en Asie centrale afin d'améliorer l'intégration des questions liées à la santé et à l'environnement dans les politiques relatives aux transports. Un atelier de renforcement des capacités a été prévu dans cette région, à Almaty (Kazakhstan), les 20 et 21 novembre 2018. Le Comité souhaitera peut-être examiner les conclusions de l'atelier pour en tirer des perspectives infrarégionales à exposer à la Réunion de haut niveau et/ou des renseignements à intégrer dans certaines parties de son document final.

Le Comité directeur souhaitera sans doute prêter attention à la question de la participation des jeunes à la Réunion de haut niveau.

Il pourra aussi examiner les options qui s'offrent à lui pour financer la participation d'autres représentants issus de pays en transition à la Réunion de haut niveau ainsi qu'aux réunions préparatoires qui doivent la précéder.

Le Comité directeur pourra également, en se référant au projet de calendrier des réunions à tenir en prévision de la cinquième Réunion de haut niveau, arrêter les dates de sa prochaine réunion dans le cadre d'un bureau élargi en vue de porter à leur terme les négociations relatives aux décisions politiques qui pourraient être prises à la Réunion de haut niveau.

Document(s)

Projet de document de réflexion sur la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (ECE/AC.21/SC/2018/6-EUPCR1814179/2.1/SC16/6).

Projet de déclaration de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (ECE/AC.21/SC/2018/7-EUPCR1814179/2.1/SC16/7).

Draft calendar of preparations for the Fifth High-level Meeting on Transport, Health and Environment (document informel n° 2) .

Making THE (Transport, Health and Environment) link (document informel n° 3).

Strengthening the integration of health and environmental aspects into transport policies in Central Asian countries (document informel n° 4).

7. Mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Le Comité examinera les progrès enregistrés dans le cadre des quatre mécanismes d'exécution de la Déclaration de Paris (ECE/AC.21/2014/2-EUDCE1408105/1.6/4HLM/2, annexe), à savoir : les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement, la course de relais du PPE-TSE, les partenariats du PPE-TSE et l'Académie du PPE-TSE.

a) Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement

La formulation de plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement est une étape essentielle pour la mise au point de transports sains et durables dans les pays. Pour mener à bien ce type de plans, il convient de solliciter tous les secteurs et, ce faisant, de contribuer à la réalisation des buts prioritaires du PPE-TSE.

Un représentant de la Serbie communiquera au Comité des renseignements actualisés sur l'établissement d'un plan d'action national pour les transports, la santé et l'environnement dans son pays.

Le Comité souhaitera peut-être étudier les moyens de prêter assistance aux autres États membres pour leur permettre d'élaborer un tel plan d'action et de renforcer leurs capacités aux fins de l'intégration de leurs politiques dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement.

Document(s)

Christian Schweizer, Francesca Racioppi et Leda Nemer, « Developing national action plans on transport, health and environment: A step-by-step manual for policy-makers and planners » (Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2014).

b) Course de relais

La course de relais du PPE-TSE, mise en place en application de la Déclaration d'Amsterdam de 2009 et relancée à la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014), offre une occasion de mettre en commun les données d'expérience et les pratiques optimales dans les domaines des transports sains et durables et de la mobilité ; il s'agit de l'un des principaux mécanismes de mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Les délégations pourront recevoir des informations sur les courses de relais organisées en 2018 et elles seront invitées à débattre de la possibilité de tenir des ateliers en 2019 et au-delà.

c) Partenariats

Les partenariats du PPE-TSE constituent un mécanisme efficace qui contribue à l'application du PPE-TSE à l'échelle nationale, en ce qu'ils permettent de mettre au point des outils et des méthodes et d'assurer le renforcement des capacités des États membres sur le plan technique.

À sa quinzième session, le Comité directeur a décidé de continuer à s'intéresser au potentiel de création d'emplois du transport durable et de créer un groupe directeur pour les besoins de la troisième phase du Partenariat. Le secrétariat, en collaboration avec des représentants de la France et de l'Organisation internationale du Travail, présentera un résumé de la première réunion du groupe directeur (Paris, 20 mars 2018).

La délégation de l'Autriche informera le Comité des progrès réalisés au titre des partenariats du PPE-TSE dans les domaines du cyclisme et de l'écoconduite et du partenariat TRANSDANUBE.

Le Comité directeur sera invité à procéder à des échanges sur le projet de plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme et le résumé aux fins de l'établissement de lignes directrices concernant l'écoconduite à l'intention des décideurs, en vue de leur négociation et de leur adoption à la Réunion de haut niveau.

À sa quinzième session, le Comité directeur a examiné une proposition de publication dans laquelle sont présentées des études de cas et des bonnes pratiques sur l'intégration des transports et de la planification territoriale dans les villes (but prioritaire 5). Le secrétariat et la Fédération de Russie présenteront la proposition.

Le secrétariat informera le Comité des révisions apportées à l'outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) liés à la pratique du vélo et de la marche ; il s'agit d'un outil en ligne convivial destiné à aider les urbanistes, les autorités compétentes en matière de transports et les professionnels de santé à quantifier la valeur économique de la mobilité active. La dernière version (HEAT 4.0) comprend de nouveaux modules sur les traumatismes liés aux accidents de la route et la mortalité imputable à la pollution atmosphérique ainsi qu'un module permettant d'estimer l'incidence qu'aurait sur les émissions de carbone le développement du cyclisme et de la marche.

Le secrétariat présentera un projet de publication sur les partenariats du PPE-TSE, qui constituera l'un des supports de promotion de la cinquième Réunion de haut niveau.

Document(s)

Projet de plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme (ECE/AC.21/SC/2018/8-EUPCR1814179/2.1/SC16/8).

Résumé aux fins de l'établissement de lignes directrices concernant l'écoconduite à l'intention des décideurs (ECE/AC.21/SC/2018/7-EUPCR1814179/2.1/SC16/7).

Concept Note for the project proposal, Improving ECE Member States' knowledge of integrated transport and urban development issues, including from an environmental, health and quality-of-life perspective (document informel n° 5).

Draft publication on THE PEP Partnerships (document informel n° 6).

Méthodologie et guide de l'utilisateur de l'outil HEAT 4.0, édition de 2017.

d) Académie

La Déclaration de Paris a porté création d'un nouveau mécanisme de mise en œuvre, à savoir l'Académie du PPE-TSE, qui avait pour objet de jeter un pont entre les sciences, les politiques et la pratique. L'Académie sert de tremplin au renforcement des capacités dans les domaines des transports intégrés, de la santé, de l'environnement et de l'urbanisme, ce qui facilite l'assimilation de nouvelles connaissances et permet de capitaliser sur les réalisations et l'expérience du PPE-TSE.

Le Comité souhaitera peut-être débattre des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans le cadre de l'Académie du PPE-TSE. Le secrétariat présentera sa proposition de plan de travail pour la période 2018-2019 pour examen et éventuelle adoption par le Comité.

Document(s)

Workplan for activities of THE PEP Academy in 2018–2019 (document informel n° 7).

e) Recherche de nouveaux outils de mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Le secrétariat informera le Comité des progrès enregistrés dans l'utilisation de l'outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (outil ForFITS) et sa mise en œuvre jusqu'à présent. Mis au point par la Division des transports durables de la CEE dans le cadre d'un projet du Compte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le développement, l'outil a pour objet d'améliorer la coopération internationale et de mettre au point des politiques de transport durable axés sur l'atténuation des changements climatiques.

Document(s)

Progress with the For Future Inland Transport Systems (ForFITS) carbon dioxide assessment tool (document informel n° 8).

8. Gestion du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)

a) Suivi de la mise en œuvre des buts prioritaires du Programme

À sa quinzième session, le Comité directeur a examiné les résultats d'une enquête annuelle sur la mise en œuvre par les États membres des buts prioritaires du PPE-TSE ; il a décidé de diffuser à nouveau le questionnaire en 2018.

Le Comité directeur présentera les résultats de l'enquête de 2018. Les délégations souhaiteront peut-être faire rapport sur les projets et activités menés à bien ou qu'il est prévu de réaliser dans leur pays ; elles sont encouragées à faire mention non seulement des bonnes pratiques et des données d'expérience dégagées, mais aussi des difficultés liées à la mise en œuvre de politiques de transport respectueuses de l'environnement et de la santé dans leur pays. Le Comité directeur pourra envisager de recenser les problèmes rencontrés par les pays qui ne participent pas au processus du PPE-TSE et de rechercher les moyens de les résoudre dans le cadre du programme de travail du PPE-TSE.

Document(s)

Regional overview of implementation of the Paris Declaration in 2018 (document informel n° 9).

b) Stratégie de communication

Le secrétariat présentera un projet de stratégie de communication pour la Réunion de haut niveau.

Le Comité directeur souhaitera peut-être débattre des possibilités d'accroître la visibilité du PPE-TSE dans la période précédant la Réunion de haut niveau et de promouvoir la participation accrue de toutes les éventuelles parties prenantes.

Les États membres seront invités à étudier et suggérer des approches innovantes et à communiquer sur leurs bonnes pratiques en vue d'accroître la visibilité du PPE-TSE et de ses réalisations.

Document(s)

Proposed communication strategy for the Fifth High-level Meeting on Transport, Health and Environment and communication activities for 2019 (document informel n° 10).

c) Programme de travail pour la période 2018-2019

Le Comité est invité à passer en revue les activités réalisées en 2018 et à adopter le projet de programme de travail pour 2018-2019.

Document(s)

Projet de programme de travail du PPE-TSE pour 2018-2019 (ECE/AC.21/SC/2018/4-EUPCR1814179/2.1/SC16/4).

d) Questions financières

Le secrétariat rendra compte de l'utilisation des ressources financières en 2018 et des dépenses prévues pour 2019 à la lumière du projet de programme de travail. Il est attendu des délégations qu'elles annoncent les contributions qu'elles comptent verser en liquide ou en nature à l'appui de la mise en œuvre des activités du PPE-TSE.

Document(s)

Situation du Fonds d'affectation spéciale PPE-TSE (ECE/AC.21/SC/2018/5-EUPCR1814179/2.1/SC16/5).

e) Renforcement des synergies avec les organisations et mécanismes internationaux

Le Comité sera informé des rapports de collaboration entretenus par le PPE-TSE avec des mécanismes internationaux connexes dans le but de renforcer les synergies.

Le secrétariat donnera des informations relatives aux orientations techniques qu'il a données au sujet du PPE-TSE à la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS (Rome, 17-20 septembre 2018) ainsi qu'à d'autres occasions auxquelles il a fait la promotion du PPE-TSE dans le cadre de mécanismes internationaux.

Le Comité souhaitera peut-être étudier les moyens de promouvoir le PPE-TSE en tant que modèle à suivre par les autres régions et de renforcer la collaboration avec les organisations et mécanismes internationaux.

Document(s)

THE PEP Technical Briefing at the sixty-eighth session of the WHO Regional Committee for Europe (Rome, 17-20 September 2018) (document informel n° 11).

9. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres points présentant un intérêt dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement.

10. Date et lieu de la prochaine session du Comité directeur et des réunions du Bureau

Une session spéciale du Comité directeur devrait se tenir le 21 octobre 2019, soit le jour qui précède la Réunion de haut niveau.

Il est prévu que la dix-septième session du Comité directeur se tienne au Palais des Nations, à Genève. Étant donné que la Réunion de haut niveau aura lieu en octobre 2019, le Comité souhaitera peut-être retarder sa dix-septième session pour la tenir non pas fin 2019 mais début 2020. La dix-septième session débutera par un colloque du PPE-TSE, qui sera suivi d'une réunion du Bureau.

Sauf décision contraire, la trente-quatrième réunion du Bureau du Comité directeur du PPE-TSE se tiendra à Copenhague pendant l'été 2019.

III. Organisation des travaux²

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 12 décembre 2018	
10 h 00-13 h 00	1
15 h 00-15 h 10	2
15 h 10-15 h 40	3
15 h 40-16 h 00	4
16 h 00-16 h 30	5
16 h 30-18 h 00	6
Jeudi 13 décembre 2018	
10 h 00-13 h 00	6
15 h 00-15 h 30	7 a)
15 h 30-16 h 00	7 b)
16 h 00-17 h 00	7 c)
17 h 00-17 h 15	7 d)
17 h 30-18 h 00	7 e)

² La session sera suivie de la trente-quatrième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE, qui se tiendra le vendredi 14 décembre à 15 heures.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Vendredi 14 décembre 2018	
10 h 00-10 h 30	8 a)
10 h 30-11 h 00	8 b)
11 h 00-11 h 30	8 c)
11 h 30-12 h 00	8 d)
12 h 00-12 h 30	8 e)
12 h 00-12 h 45	9
12 h 45-13 h 00	10

Annexe

Composition du Bureau

La composition actuelle du Bureau est la suivante :

Secteur de la santé

- M. Mihail Kochubovski (ex-République yougoslave de Macédoine)
- M^{me} Vigdis Rønning (Norvège)
- M. Ion Salaru (République de Moldova)

Secteur des transports

- M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie)
- M. Julien Fernandez (France)
- M. Matthias Rinderknecht (Suisse)

Secteur de l'environnement

- M^{me} Biljana Filipovic (Serbie)
 - M^{me} Nino Tkhilava (Géorgie)
 - M. Robert Thaler (Autriche)
-